



Cfdt:

COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
GROUPE ORANGE

Les NEWS du C.S.E #23



DO Grand Sud-Ouest

Septembre 2026

NOUVELLE BOUTIQUE DE BORDEAUX ENFIN UNE RÉALITÉ !

Cela fait plus de 10 ans que la Direction de l'agence distribution recherche un nouvel emplacement dans le secteur de Bordeaux centre-ville, à moins de 10 min à pied des deux boutiques Intendance et Bordeaux Sainte-Catherine.

CETTE FOIS SEMBLE ÊTRE LA BONNE ! Les salariés des deux boutiques attendaient avec impatience cette nouvelle.

La **CFDT** a voté favorablement pour ce nouvel emplacement qui se situera au 16 rue Porte-Dijeaux. Le CSE sera consulté prochainement sur les futurs aménagements des espaces commerciaux, du back-office et de l'espace de vie pour les salariés.

La **CFDT** sera attentive pour que ceux-ci soient à la hauteur des attentes de nos collègues.



UN SERVICE DE SANTÉ ET DE PRÉVENTION CHEZ ORANGE UN PRIVILÈGE À CONSERVER !

Pour la **CFDT**, la demande de renouvellement de l'agrément du Service de Prévention et de Santé au Travail (SPST) d'Orange France pour la période 2027-2032 témoigne d'une organisation solide, structurée et conforme aux exigences réglementaires. La nouvelle gouvernance, instaurée en janvier 2025, repose sur une direction centralisée au sein de la Direction de la Coordination et de la Mutualisation, avec une organisation bicéphale garantissant une gestion homogène sur l'ensemble du territoire, tout en garantissant des moyens suffisants pour le service et en assurant l'indépendance des médecins du travail.

Cependant, la **CFDT** fait part de son inquiétude quant à la baisse progressive du nombre de médecins du travail, qui devrait passer de 50 à 37 d'ici 2030, ce qui pourrait compromettre la qualité du suivi individuel et de la prévention. Il est donc essentiel d'assurer un recrutement et une formation renforcés pour pallier cette réduction. La capacité du service à développer la prévention primaire, notamment en matière de risques psychosociaux et d'ergonomie, doit également être renforcée. La constitution d'un pôle dédié à l'ergonomie, en cours de structuration, constitue une initiative positive, mais doit faire l'objet d'un suivi vigilant pour garantir son efficacité.

Pour la **CFDT**, la télésanté constitue une avancée, mais ses limites doivent être clairement identifiées, notamment pour les populations vulnérables ou en situation de handicap. La qualité et la confidentialité doivent être strictement garanties.

Toutefois, la vigilance demeure quant à l'organisation des ressources humaines et à la participation active des professionnels de santé dans la gouvernance.

Les élus CFDT renouvellent leur confiance au Service de Santé et de Prévention au Travail et ont émis un avis favorable sur ce dossier.

DGP - DTOF

BIENVENUE À NOS DEUX PRÉVENTEURS !



La **CFDT** a voté favorablement à la désignation de deux nouveaux préventeurs à la DGP et à la DTOF. Cette démarche constitue une étape importante pour renforcer la prévention et la sécurité au sein d'Orange. La **CFDT** considère que ces recrutements s'inscrit pleinement dans une volonté d'amélioration continue des conditions de travail, en cohérence avec ses valeurs de prévention, de dialogue social et de protection des salariés.

Au vu de l'étendue du territoire à couvrir, la **CFDT** restera attentive à leurs conditions de travail et au respect d'un bon équilibre vie privée/vie professionnelle.

En revanche, la **CFDT** regrette que le poste à la DTOF soit un CDD de 12 mois.

Dans une optique de stabilité et de pérennité, il serait souhaitable que ces missions puissent à terme s'inscrire dans un emploi durable, permettant de garantir une continuité renforcée dans la prévention et la protection des salariés.

Direction Grand Public
Direction Technique Orange France



NIMES CLAP DE FIN EN 2027

TOUS AU MAS DES ABEILLES.

La performance immobilière globale d'Orange repose sur la recherche constante d'un équilibre entre les enjeux financiers, environnementaux, sécuritaires et sociaux.

Pour la **CFDT**, la stratégie immobilière doit en priorité être articulée autour de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle des salariés d'Orange. Celle-ci ne peut se limiter, comme premier argument, à des opérations principalement d'optimisation financière.

Ce projet prévoit, à terme, de regrouper l'ensemble des salariés de Nîmes Natouire sur le site du Mas des Abeilles fin 2027. La **CFDT** émet quelques réserves, entre autres sur les parkings et notamment l'accessibilité des bornes électriques, ainsi que sur la possibilité pour les salariés de toujours pouvoir se rendre au restaurant inter-entreprises.

Afin de garantir la meilleure qualité de vie et les meilleures conditions de travail des salariés pendant la phase transitoire et les futurs aménagements du site de Nîmes Mas des Abeilles, la **CFDT** a voté favorablement pour le mandatement d'une CSSCT* transverse et de la commission PEEM**.

*Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail
**Projet Économique et Évolution des Marchés

NOËL 2026

VOS CHÈQUES CADEAUX ENVOYÉS AUTOMATIQUEMENT !



Bonne nouvelle pour les fêtes de fin d'année !

La **CFDT** a voté favorablement pour la mise en place d'un envoi automatisé des bons cadeaux dématérialisés de Noël 2026 à l'ensemble des bénéficiaires, adultes comme enfants.

Aucune démarche à effectuer ! Les chèques cadeaux seront envoyés avant le 12 décembre 2026.

Un message d'information sera également adressé aux bénéficiaires au plus tard le 13 novembre 2026 pour les prévenir de cet envoi.

À noter :

- 50€ pour les enfants âgés de 0 à 10 au 31 décembre 2026
- 70€ pour les enfants âgés de 11 à 16 ans au 31 décembre 2026
- 100€ pour les ouvriers Droits

La CFDT agit pour simplifier vos démarches et vous permettre de profiter pleinement des fêtes de fin d'année !

VOS ÉLU(E)S
CFDT C.S.E. :

